

Une sépulture à incinérations multiples du Bronze final au pied d'un mégalithe à Epoigny (Couches, Saône-et-Loire)

Sébastien Chevrier, Jean-Paul Guillaumet, Roland R. Niaux, Germaine Depierre

▶ **To cite this version:**

Sébastien Chevrier, Jean-Paul Guillaumet, Roland R. Niaux, Germaine Depierre. Une sépulture à incinérations multiples du Bronze final au pied d'un mégalithe à Epoigny (Couches, Saône-et-Loire) : Observations sur quelques ensembles funéraires du Centre-Est de la france aux IX et VIIIe s. avant J.-C.. Revue archéologique de l'Est, 2006, 24ème Supplément à la Revue Archéologique de l'Est, p. 309-321. halshs-00435677

HAL Id: halshs-00435677
https://shs.hal.science/halshs-00435677

Submitted on 24 Nov 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNE SÉPULTURE À INCINÉRATIONS MULTIPLES DU BRONZE FINAL AU PIED D'UN MÉGALITHE À ÉPOIGNY (COUCHES, SAÔNE-ET-LOIRE) :

OBSERVATIONS SUR QUELQUES ENSEMBLES FUNÉRAIRES DU CENTRE-EST DE LA FRANCE AUX IX^{e} ET VIII^{e} S. AVANT J.-C.

Sébastien CHEVRIER, Jean-Paul GUILLAUMET, Roland NIAUX, avec la coll. de Germaine DEPIERRE

Mots-clés : Époigny (Saône-et-Loire), âge du Bronze final, incinération, complexe mégalithique.

LA SÉPULTURE D'ÉPOIGNY

Au cours de l'été 1984, l'opération de fouille et de ré-érection des menhirs situés à Époigny, sur la commune de Couches en Saône-et-Loire, menée par une équipe de l'association Histoire et Nature de l'Autunois, présidée par J.-P. Guillaumet, a permis la découverte d'une sépulture à incinérations multiples. Cette sépulture secondaire du Bronze final était placée dans un vase en céramique, elle était positionnée au pied d'un des six mégalithes dressés originellement à cet emplacement.

SITUATION

Le complexe mégalithique se situe sur la commune de Couches, au lieu-dit Époigny « La Pièce aux Tourteaux » (fig. 1). Le site occupe un sommet de plateau argileux. Certaines découvertes anciennes effectuées dans l'environnement proche du site concernent des trouvailles isolées telles qu'un vase du Bronze final, une pointe de lance en bronze, un fragment de céramique laténienne ou encore un vase funéraire gallo-romain. Ces indices attestent d'une fréquentation protohistorique et antique marquée des alentours de ce plateau. Le lieu-dit voisin du Châtelet a livré quelques objets. Il faut encore noter la présence d'autres menhirs localisés à peu de distance du complexe d'Époigny (menhirs des Caillots et de Champiteaux sur la commune de Saint-Firmin, la Grande Pierre d'Auxy située à seulement 12 km). Enfin, le camp de Chassey n'est qu'à une douzaine de kilomètres.

HISTORIQUE

Des sept pierres levées originelles (*Annuaire départemental de Saône-et-Loire*, année 1875), il n'en subsistait plus que six lors des travaux de

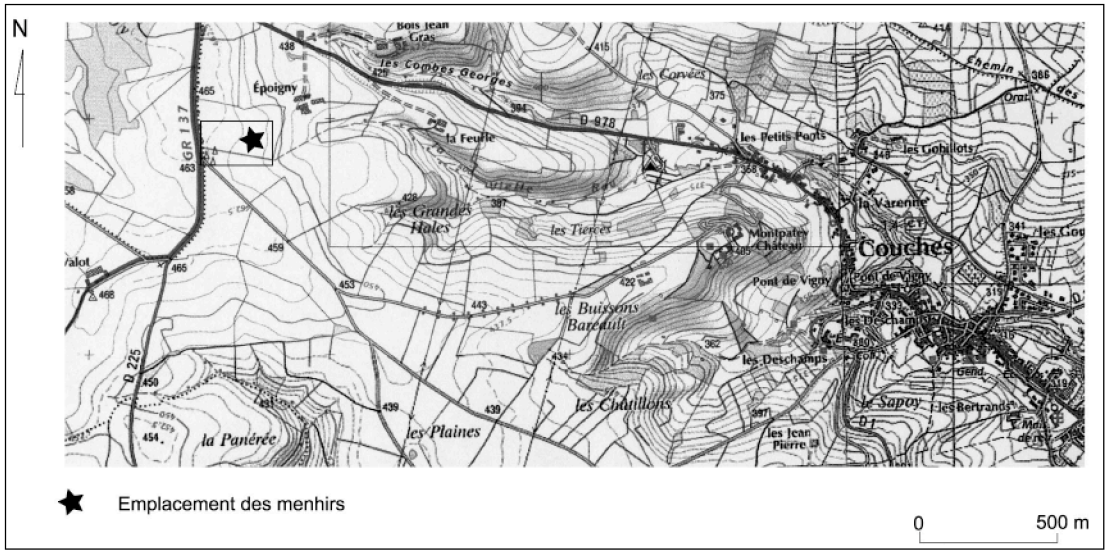


Fig. 1. *Localisation du complexe mégalithique d'Époigny, commune de Couches, Saône-et-Loire (extr. carte IGN 1/25 000).*

réaménagement du site, le menhir manquant ayant vraisemblablement été déplacé anciennement vers le Pont de Vigny, dans le bourg du village de Couches. Parmi ces six monuments, cinq étaient encore visibles en 1824 contre trois seulement en 1863. Ils étaient presque tous enfouis avant les travaux de restauration du site en 1984 (fig. 2).

Le menhir n° 2

Le second menhir de l'ensemble mégalithique était presque entièrement enterré, seule sa face dorsale émergeait légèrement du sol. Une fouille complète du monument s'est révélée indispensable afin de dégager la surface nécessaire au passage des câbles de traction dans la perspective de redresser le bloc. Il fallait à cette occasion rechercher si le menhir se trouvait à sa place d'origine, déterminer l'emplacement de son pied ainsi que le système de calage. Le monument mesure 5,85 m de longueur et 4,35 m de périmètre au centre. La fouille liée au dégagement du mégalithe a permis la découverte de nombreux témoins archéologiques révélateurs d'une fréquentation du site inscrite dans la longue durée. L'environnement immédiat du menhir 2 était en effet marqué par la présence de lames et d'éclats de silex du Néolithique, d'un vase en céramique contenant un dépôt funéraire du Bronze final, de fragments de céramiques de la fin de La Tène, de tessons d'amphores, de céramique commune et de sigillée romaine, enfin, on note également la découverte de céramiques médiévales (fig. 3).

LA SÉPULTURE À INCINÉRATIONS EN URNE

Lors du dégagement de ce qui correspond à l'extrémité inférieure du menhir 2, une sépulture à incinérations multiples contenue dans un vase a été découverte. Le bord de l'urne est endommagée par la chute du mégalithe ; paradoxalement, cette chute a protégé la sépulture d'une destruction ultérieure. À partir de l'observation des positions initiales, l'urne était enterrée à un mètre du pied du menhir, elle se trouvait à un niveau supérieur de 0,30 m par rapport à la base du monument. Il est possible qu'une fosse à incinération se situait entre l'urne et le bloc de pierre ; les témoins archéologiques à cet égard restent cependant ténus (fig. 4).

La sépulture est constituée d'un vase à panse globuleuse et col droit à l'intérieur duquel étaient déposés les restes incinérés ainsi qu'un second récipient.

L'urne

Le grand vase cinéraire (h : 286 mm ; diamètre max. : 380 mm ; diamètre à l'ouverture : 210 mm) présente un décor composé de deux cannelures situées directement sous le col. Le col lui-même, bien concave, pourrait être assimilé à une cannelure supplémentaire (fig. 5, n° 1). C'est à l'intérieur de cette céramique que sont déposés, à la fois les restes incinérés, ainsi qu'un récipient d'accompagnement.

Le petit vase

Le second récipient se trouvait à l'intérieur du précédent, directement posé sur les restes incinérés. Ce récipient correspond à un vase de taille moyenne, à panse élargie et col droit (h : 98 mm ; diamètre max. : 190 mm ; diamètre à l'ouverture : 175 mm). Un décor composé de trois cannelures s'organise directement à partir de la lèvre du récipient (fig. 5, n° 2).

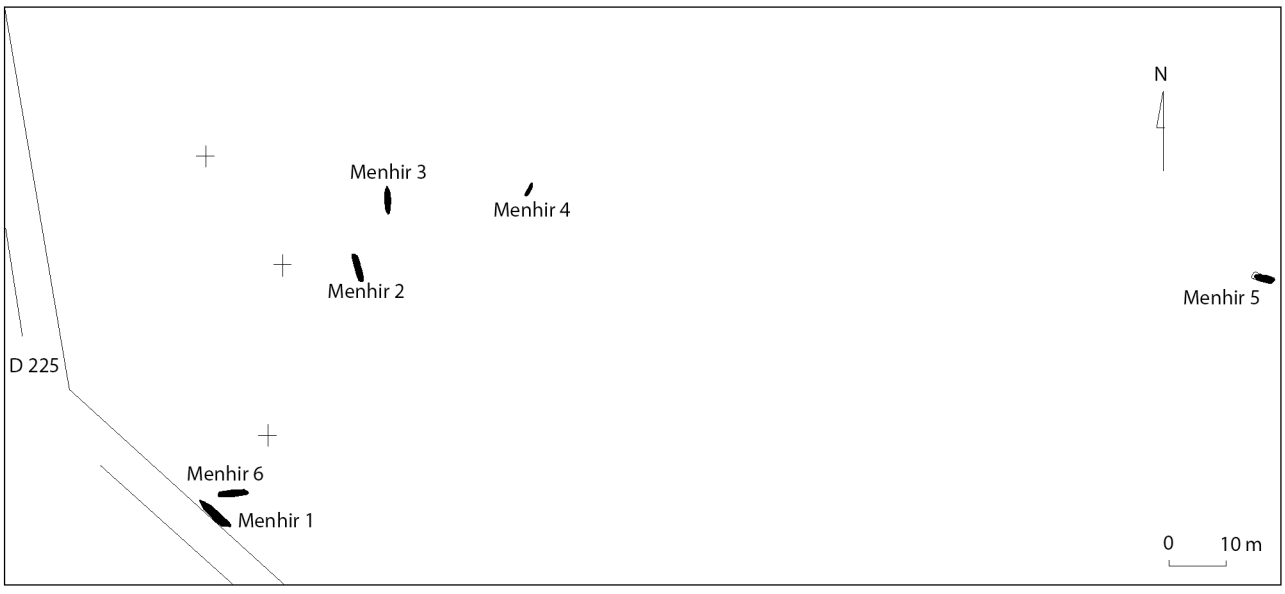
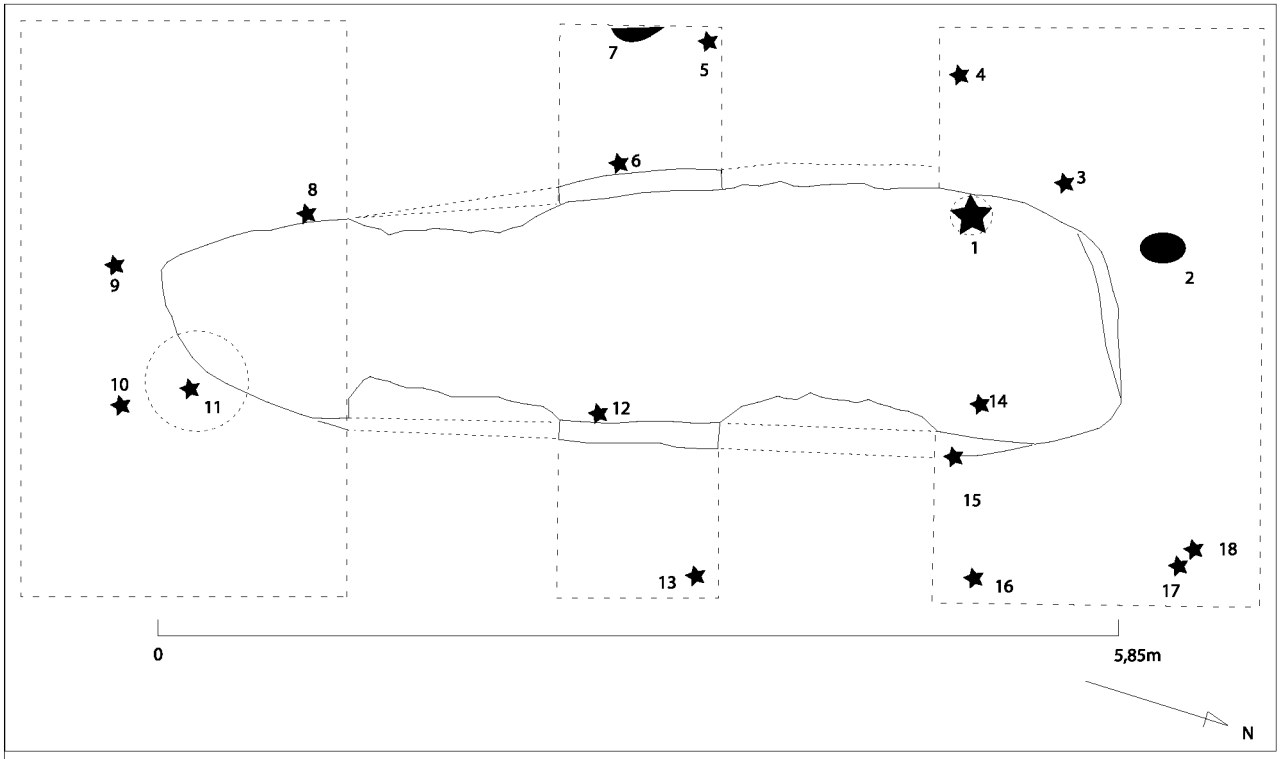


Fig. 2. *Plan général des mégalithes (DAO Chevrier).*



1 : Incinération (- 80 cm par rapport au niveau du sol)
2 : Pierre bleue de Drevin (- 60)
3 : Tesson gallo-romain (- 80)
4 : 2 clous forgés (- 60)
5 : Tesson gallo-romain (- 30)
6 : Tesson protohistorique (- 70)
7 : Pierre bleue de Drevin (- 35)
8 : Tesson gallo-romain (- 70)
9 : Silex taillé (- 28)
10 : Tesson gallo-romain (- 27)
11 : Charbon, clou, graine (- 44)
12 : Col d'amphorette (- 58)
13 : Tesson gallo-romain (- 60)
14 : Col de vase gallo-romain (- 55)
15 : Céamique fine de La Tène D (- 47)
16 : Charbons de bois et tessons protohistoriques (- 40)
17 : Silex (- 70)
18 : Tesson gallo-romain (- 80)

Fig. 3. *Plan du menhir 2, de l'emplacement de l'incinération et des différents artéfacts (DAO Chevrier).*

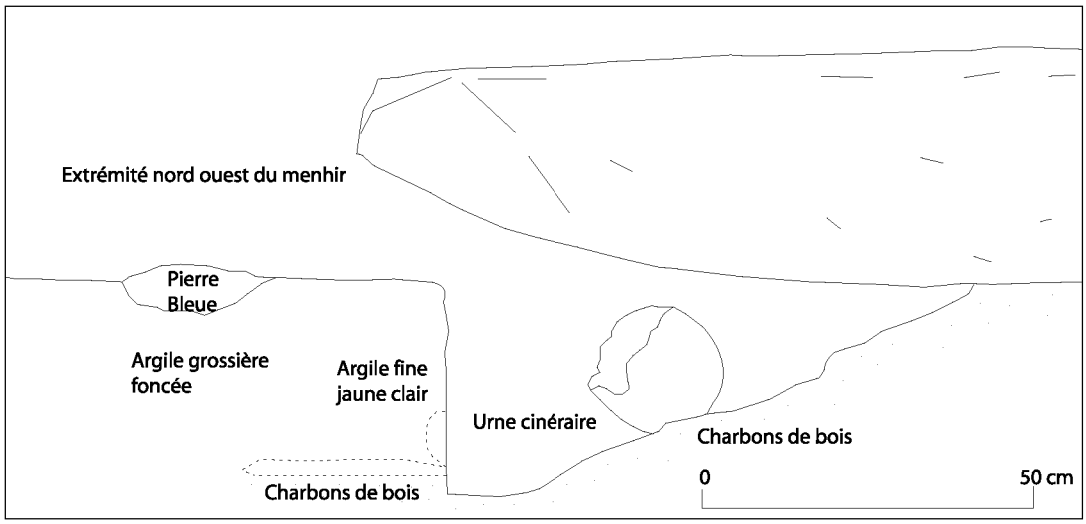


Fig. 4. *Coupe de l'extrémité nord-ouest du menhir 2 et emplacement de la sépulture à incinération en urne (DAO Chevrier).*

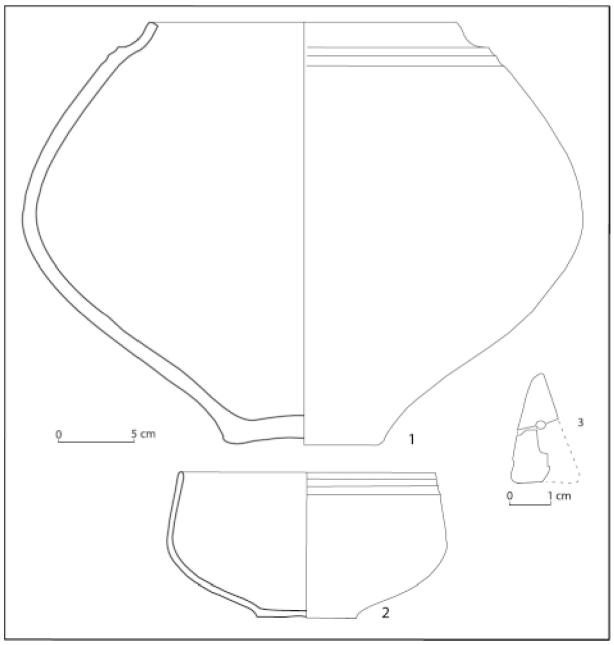


Fig. 5. *Mobilier de l'incinération (DAO Chevrier, d'après originaux de D. Bertin).*

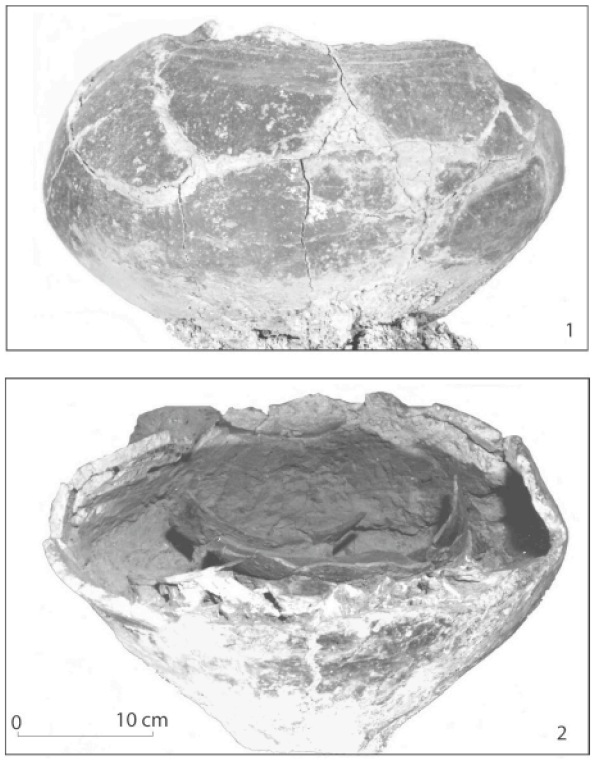


Fig. 6. *Photographies de l'incinération en urne en cours de fouille. Outre la mise en évidence de l'état de conservation du contenant, la photographie 2 permet de remarquer le petit vase offrande directement posé sur les restes osseux brûlés (cl. Depierre, Guillaumet).*

Les dimensions des diamètres à l'ouverture et des diamètres maximums des vases ne permettent pas d'identifier le gobelet comme un couvercle protecteur ou de fermeture. En revanche, malgré la fragmentation importante de la partie supérieure de l'urne, on remarque que le gobelet se trouvait à l'intérieur du grand vase, littéralement posé sur les restes osseux. Les restes de l'incinération multiple d'Époigny ne remplissent pas la totalité de l'urne. Leur niveau de remplissage correspond à la partie inférieure du grand vase (fig. 6).

L'incinération multiple

Les restes osseux renvoient à une sépulture secondaire à incinération. Le poids du dépôt est de 1 201,8 g dont 5 g de faune et un fragment de diaphyse de 0,6 g qui présente trois stries parallèles. Ces incisions ont été portées avant crémation. Bien qu'il soit difficile d'affirmer que cette diaphyse corresponde à de l'os humain, l'éventualité d'un traitement particulier du corps peut être envisagé. La suite du dépôt osseux, soit 1 196,2 g, contient les restes de trois sujets au moins, un sujet immature de moins de 10 ans, un sujet biologiquement immature d'une quinzaine d'années et enfin un sujet adulte.

Mobilier d'accompagnement de l'incinération : une pointe de flèche de type « Le Bourget »

Lors de la fouille des restes osseux conservés dans l'urne, nous avons pu mettre en évidence la présence d'une pointe de flèche en tôle de bronze de forme triangulaire (fig. 5, n° 3). Deux perforations de fixation situées dans le tiers proximal de l'objet permettent de rapprocher l'arme des pointes de flèches de type « Le Bourget », considérées comme un fossile directeur du Ha B3, grâce notamment à leur répartition marquée à l'intérieur des habitats de cette période établis sur les rives des lacs alpins. De manière générale, on constate en effet que ces objets sont relativement rares dans les contextes funéraires du Centre-Est de la France, comparés aux épingles et aux éléments de la parure.

Éléments de comparaison pour cette sépulture à incinérations multiples en contexte mégalithique

Les ensembles mégalithiques sont présents de manière sporadique en Bourgogne et dans les départements limitrophes de la Saône-et-Loire. Parmi ces monuments et notamment parmi le complexe mégalithique de Saône-et-Loire occidentale, les pierres dressées qui ont été fouillées et restaurées dans des conditions d'observations satisfaisantes sont peu nombreuses. Cependant, il faut citer la découverte effectuée en 1986 au hameau de Chigy, commune de Tazilly, dans la partie sud-est du département de la Nièvre (Arnoux, 1991).

Enfoui dans un champ à l'instar des menhirs d'Époigny, la recherche de la fosse de calage du mégalithe de Chigy a permis la découverte d'une fosse à incinération. Les restes incinérés n'étaient plus représentés que par quelques fragments de phalanges et de boîte crânienne. L'absence d'étude anthropologique empêche toute discussion sur le nombre d'individus, l'âge au décès ou encore les distinctions sexuelles. Un fragment d'anneau en bronze accompagnait les vestiges de cette incinération (Arnoux, 1991). Bien qu'il soit impossible de préciser la datation de cette fosse à incinération, notons que les parallèles existants entre les contextes de déposition (complexe mégalithique) et l'existence de pratiques funéraires similaires (incinérations du Ha B3 à Époigny, protohistorique au sens large à Chigy) doivent être signalés.

La sépulture d'Époigny doit être lue comme l'une des différentes expressions funéraires qui se développent au cours du IXe s. avant J.-C dans le Centre-Est de la France.

OBSERVATIONS SUR LES ASSEMBLAGES MATÉRIELS DU DOMAINE FUNÉRAIRE À L'EXTRÊME FIN DE L'ÂGE DU BRONZE DANS LE CENTRE-EST DE LA FRANCE

Ces différentes formes d'expressions funéraires qui caractérisent la transition Bronze/Fer présentent de surcroît des combinaisons d'assemblages mobiliers variées. Ces mêmes combinaisons sélectionnées, préparées nous invitent à procéder à un premier survol très succinct, des lectures plus détaillées sont en cours.

Critères de sélection du mobilier céramique

Les sépultures à incinération ou inhumation et service céramique restreint

Les assemblages funéraires du Ha B3 sont dans la plupart des cas dotés de vases présents en plus ou moins grand nombre. Même lorsque ceux-ci apparaissent en quantité réduite (1, 2 ou 3 vases), on remarque systématiquement la sélection de céramiques issues de trois types récurrents :

- les grandes urnes à panse globulaire, à col généralement évasé, à fond plat ou non, décorées ou non ;
- les gobelets en bulbe d'oignon à col évasé ou non, à fond plat ou non, décorés ou non ;
- les coupes tronconiques à lèvre horizontale, évasée ou déversée, à fond plat ou non, décorées ou non.

Soucy, « Mocques-Bouteilles » (Yonne)

Le mobilier céramique du Ha B3 lié aux inhumations en enclos fossoyés de Soucy révèle certains indices typologiques différents comparé aux autres secteurs du centre-est de la France. Les formes y sont en effet plus sinueuses et le profil général des récipients moins standardisé. Cependant, on remarque l'existence de critères de sélection en concordance exacte avec d'autres zones géographiques.

Deux des quatre sépultures de Soucy présentent un assemblage similaire. La sépulture 68 était dotée de deux petits anneaux en bronze et d'une tige pleine torsadée en bronze pour la partie métallique ainsi que d'un vase à panse globuleuse et col évasé décoré de cannelures sous la zone d'inflexion col/panse (Baray *et alii*, 1994, p. 121, fig. 112).

La sépulture 76 (enclos E16) contenait une épingle en bronze dont la tête manque (vasiforme ?) et un vase à panse globuleuse et col évasé décoré de cannelures toujours sous l'inflexion col/panse. L'inhumé est de sexe masculin (Baray *et alii*,1994, p. 123, fig. 115).

Pommard, « Les Chaumes de Pommard » (Côte-d'Or)

Une sépulture du groupe funéraire de Pommard contenait une épingle à tête vasiforme et les fragments d'un seul vase à panse globuleuse richement orné de cannelures, de lignes d'ocelles et de décor en damier (Henry, 1933, p. 31, fig.15).

Soucy, « Mocques-Bouteilles » (Yonne)

Le mobilier métallique de la sépulture 3 (enclos E7-E7bis) correspond à deux petits anneaux en bronze et une épingle à grosse tête vasiforme en bronze. Associé à ce matériel, le service céramique est constitué de trois récipients. Un vase à panse globuleuse et col évasé. Une coupe tronconique à col vertical qui se rapproche des formes désignées comme « terrines » et enfin un petit bol à panse arrondie et bord court évasé (Baray *et alii*, 1994, p. 114, fig. 103). Cet assemblage appartient à un individu de sexe masculin.

La sépulture 63 (enclos E1) dont l'assemblage funéraire est le plus important, présente un service céramique atypique :

- un grand vase à panse globuleuse décoré d'incisions et de cannelures ;
- un bol à panse arrondie et bord rentrant ;
- un petit gobelet en bulbe d'oignon peint couvert de graphite et d'hématite.

La formule grand vase à panse globuleuse/bol/gobelet en bulbe d'oignon semble ici respectée. À noter que le petit gobelet peint était placé à l'intérieur du grand vase. L'attribution sexuelle du défunt est incertaine compte tenu de l'état de conservation des os coxaux.

Chilly-sur-Salins (Jura)

L'incinération est la pratique funéraire exclusive de l'ensemble de Chilly-sur-Salins.

La sépulture 1926, n° 1 était dotée d'un bol à panse arrondie et bord rentrant.

La sépulture 1926, n° 2 présente un service

céramique constitué de trois récipients. Deux bols à panse arrondie et bord rentrant décorés de cannelures juste au-dessus du diamètre le plus important, et un gobelet en bulbe d'oignon à col évasé sur lequel apparaissent des cannelures sous l'inflexion col/panse.

La sépulture 1931, n° 1 était accompagnée d'un bol identique aux précédents et d'un grand vase à panse globuleuse et col évasé décoré de cannelures et de damiers ocellés ou non.

Une épingle à tête vasiforme constituait la partie métallique de l'assemblage de la sépulture 1931, n° 2. À côté de cela, on note la présence d'un petit vase indéterminé, d'un grand vase à panse globuleuse cannelé et décoré de damiers. Enfin, un petit gobelet en bulbe d'oignon et col évasé décoré de cannelures complète la sélection funéraire (Ganard *et alii*, 1992, p. 39, fig. 2).

La sépulture 1931, n° 3 de Chilly-sur-Salins a livré trois coupes tronconiques ainsi qu'un petit gobelet en bulbe d'oignon décoré de cannelures et d'incisions obliques (Ganard *et alii*, 1992, p. 39, fig. 2).

Concœur-Corboin, « Fin de pré » (Côte-d'Or)

Cette sépulture correspond à une incinération située au centre d'un tertre (?) délimité par une couronne et un muret externe. L'assemblage funéraire comprend deux vases, deux petits anneaux en bronze et une pointe de flèche à pédoncule et ailerons en silex. Parmi les récipients sélectionnés, on trouve une coupe à anse et un vase à panse globuleuse, col évasé décoré de cannelures horizontales et de deux lignes d'incisions obliques. Le décor s'organise de la partie inférieure du col à la partie supérieure de la panse.

Concœur-Corboin, « Derrière cours » (Côte-d'Or)

Une incinération étalée au centre d'un monument à double couronne était accompagnée de deux vases. Un gobelet en bulbe d'oignon décoré de cannelures sous la zone d'inflexion col/panse et pied étroit se trouvait associé à un grand vase à panse globuleuse et col évasé également décoré de cannelures (Ratel, 1984, p. 41, fig. 5).

Tumulus de Rolampont, Les Charmoiselles (Haute-Marne)

Le tumulus de Rolampont renfermait une incinération privilégiée dotée d'une part d'un service céramique composé de trois récipients, d'autre part d'une épée en bronze du type continental de Mörigen. Ici encore les trois catégories classiques de céramique sont présentes :

- un vase à panse globuleuse et col évasé décoré de cannelures et d'ocelles ;
- un gobelet en bulbe d'oignon similaire au vase précédent ;
- une coupe tronconique non décorée (Lepage, 1984, p. 157, fig. 2, n^{os} 2 et 4).

Nous l'avons vu, la sépulture d'Époigny s'inscrit directement dans le cadre de ces sépultures à services céramiques restreints.

Les sépultures à incinération ou inhumation et service céramique développé

D'autres sépultures du Ha B3 sont dotées de services céramiques développés équivalents à sept vases et plus. Les trois formes « classiques » sont présentes dans la plupart des cas (urne à panse globuleuse et col évasé, gobelet en bulbe d'oignon et coupe tronconique), les vases supplémentaires ont un poids quantitatif et incitent à voir s'agencer de véritables services à vaisselle. Ces services sélectionnés accompagnent plus généralement des incinérations. Dans le centre-est de la France, ces sépultures intègrent systématiquement des monuments funéraires à caractère monumental (tumulus ou enclos fossoyés) (Chevrier, 2003).

Beaumont, « Le Crot-aux-Moines », enclos 1 (Yonne)

Beaumont a livré une inhumation en fosse placée au centre d'un enclos à double couronne. Parmi l'assemblage funéraire, le mobilier métallique est constitué d'un petit anneau en bronze et d'une épingle à petite tête vasiforme également en bronze. Le service céramique comprend trois gobelets en bulbe d'oignon décorés de cannelures horizontales, trois coupes tronconiques et un grand vase à panse globuleuse également décoré de cannelures (Pellet, Delor, 1984, p. 13, fig. 2, n° 1).

Chaume-les-Baigneux, « La Forêt » (Côte-d'Or)

Le tumulus à incinération de Chaume-les-Baigneux a livré un ensemble de huit céramiques associé à du mobilier métallique (un rasoir), on note également la présence d'or. Parmi cet assemblage, les trois catégories identifiées précedemment sont représentées (Ratel, 1970).

Vix, tumulus 2

Le service céramique déposé à côté de l'incinération du tumulus 2 de Vix comprend onze vases ; là aussi, les trois catégories sont sélectionnées, bien que certaines formes atypiques apparaissent (Chaume, 2001). Nous avons déjà traité de la variété des décors présents sur ces récipients. Un seul objet métallique en alliage cuivreux intègre cet ensemble.

Pully-Chamblandes (Suisse)

Pour comparaison, la sépulture à incinération en fosse de Pully renferme une série de dix vases. Comme à Vix, on note la présence de vases globuleux et de coupes tronconiques associées à d'autres formes plus originales. Les décors sont peints et plastiques. Le mobilier métallique est une nouvelle fois peu abondant (Moinat *et alii*, 2000).

Observations

Au regard des types céramiques récurrents sélectionnés pour accompagner certaines sépultures, on note l'importance des grands vases à panse globuleuse et col évasés, qu'ils soient décorés ou non. En portant notre attention sur les modes de déposition des récipients « classiques », on remarque que les petits gobelets en bulbe d'oignon occupent une place de choix. À Soucy, sépulture 63, un gobelet peint de cette catégorie se trouvait à l'intérieur d'un grand vase à panse globuleuse (à l'instar d'Époigny). À Beaumont, sur les sept récipients sélectionnés pour l'inhumation, six étaient placés aux pieds du défunt, seul un des petits gobelets en bulbe d'oignon était placé au niveau de la tête. À Époigny, le petit vase occupe également une place de choix. Déposé à l'intérieur de l'urne, sur les restes incinérés, il fait figure d'offrande funéraire.

Nous nous garderons de voir dans ces différents types d'assemblages funéraires des indices de hiérarchisation sociale. Des informations telles que l'âge du défunt, le sexe et les autres contingences sociales qui nous échappent maintiennent pour l'instant notre réflexion à un stade d'observation.

ARCHITECTURES, PRATIQUES ET ASSEMBLAGES FUNÉRAIRES DANS LE CENTRE-EST DE LA FRANCE AUX IXe-VIIIe ET VIIe S. AVANT J.-C. : QUELQUES OBSERVATIONS

De manière globale, la sépulture à incinération d'Époigny s'inscrit dans l'éventail typologique des différentes pratiques et architectures funéraires caractéristiques de la fin du IXe et du début du VIIIe s. avant J.-C.

À la fin du Bronze final (Ha B3), soit au cours du IXe s. avant J.-C., on remarque un changement majeur dans le domaine des pratiques funéraires. Ce bouleversement culturel se traduit dans les faits par l'édification et la généralisation progressive de sépultures initiales sous tumulus, phénomène qui s'inscrit dès lors dans une dynamique spatio-temporelle qui va se développer sur une grande partie de l'Europe durant cinq siècles. De manière parallèle, cette période de bouleversements culturels présente un éventail de pratiques, d'architectures et d'assemblages funéraires extrêmement varié, par opposition, à la fois à la phase moyenne du Bronze final ainsi qu'à la phase de maturité du Ha C.

À l'intérieur de ce phénomène, on observe qu'une partie des nouvelles sépultures initiales sous tumulus reste des incinérations, pratique majoritaire, voire exclusive au cours de la période moyenne du Bronze final (Ha A2/B1). Ces incinérations initiales sous tumulus du IXe s. se répartissent sur une large bande nord-alpine, de la moyenne vallée de la Saône, en passant par le Jura, jusque dans le sud de l'Allemagne (Olivier, 2000, p. 214, fig. 1). D'une manière générale, on note que ces tumulus à incinération, isolés ou organisés en nécropoles, présentent un volume peu important (rapport diamètre/hauteur), de l'ordre d'une cinquantaine de m^3 (Triboulot, 2002), traduisant une faible dépense globale d'énergie de la part de la collectivité [1].

À côté de ces incinérations se développe une autre nouvelle catégorie de sépultures. Ce sont cette fois des inhumations initiales sous tumulus. Ces dernières ne suivent pas le schéma de répartition des précédentes. Elles se développent en effet sur une aire géographique précise, grossièrement du confluent Saône-Rhône aux marges septentrionales de la Bourgogne (le centre-est de la France). C'est précisément avec cette nouvelle catégorie de tertres à inhumations du Ha B3 que vont apparaître et se développer de nouveaux types d'assemblages funéraires. On note en effet l'apparition des premiers tumulus à inhumation et épée [2] (Chavéria, tumulus IX [Vuaillat, 1977] et Saint-Romain-de-Jalionas, tumulus Géraud [Verger, Guillaumet, 1988]). C'est à l'intérieur de ces contextes à épées du Ha B3 qu'apparaissent également les premiers éléments de vaisselle métallique importée, liés à l'introduction du service à boisson méditerranéen (fig. 7).

De manière contemporaine ou dans des contextes légèrement antérieurs, on observe l'émergence de pratiques similaires en Italie centrale (Olivier, Reinhard, 1993). Certaines tombes villanoviennes à inhumations sont en effet accompagnées d'épées, de rasoirs et de récipients métalliques (des critères d'assemblages identiques se développeront en Bourgogne au Ha C).

Au cours de cette phase de développement des sépultures sous tumulus et de la mise en place de nouveaux assemblages funéraires qu'il est possible de rattacher aux IXe et VIIIe s. avant J.-C., diverses catégories de structures et de traitements funéraires cohabitent, qu'ils s'agissent des inhumations initiales en enclos circulaires fossoyés (Soucy, « Mocques-Bouteilles » dans l'Yonne), des incinérations en urnes fondatrices de nouveaux monuments tumulaires (Vix, tumulus 2, en Côte-d'Or ou Lacrost en Saône-et-Loire) ou encore des incinérations en fosse sans développement externe à l'instar de la sépulture multiple d'Époigny.

La généralisation des sépultures sous tumulus va se développer sur une grande partie de l'Europe occidentale et centrale au Ha C. Cependant, des particularismes liés aux pratiques funéraires ou aux critères de sélection des assemblages funéraires vont permettre

1. En ce qui concerne la théorisation des critères de dépense d'énergie collective liés à la masse volumique des tumulus voir Olivier, Reinhard, 1993. À propos des phénomènes d'organisation et de hiérarchisation des nécropoles tumulaires au cours du premier âge du Fer, voir Olivier, Wirth, 1993.

2. Les épées liées à ces inhumations sous tumulus correspondent à des modèles culturels du Ha B3 continental (Auvernier et Mörigen).

de différencier le domaine hallstattien en deux zones dynamiques, de part et d'autre du Rhin.

À l'ouest du Rhin, le Ha C est caractérisé par l'expansion des sépultures à inhumations sous tumulus à épées. Le type des épées change. Les nouveaux modèles présentent une languette tripartite et une lame pistilliforme. D'importants pôles de concentration de ces nécropoles tumulaires à épées apparaissent alors à l'échelle du grand quart nord-est de la France (vallée de l'Ain, plateaux bourguignons, Berry, Lorraine). Certains assemblages funéraires originaux se mettent en place.

Une catégorie d'ensembles funéraires réunit l'épée, un service céramique restreint ainsi que des éléments de harnachement de chevaux (Champagne, Jura).

L'association épée / bracelet unique en fer à tampons ou en bronze décoré d'incisions porté au bras gauche (Bourgogne, Berry).

L'association épée/rasoir avec dans certains cas la présence de récipients métalliques importés en Bourgogne notamment.

Enfin, vers la fin de la période, voire au début du Ha D1, un nombre réduit de sépultures aristocratiques combine la présence de l'épée, du service à boire en métal, associés à un char à quatre roues.

Le IXe s. avant J.-C. Architectures, traitements et assemblages funéraires : la phase de cohabitation

À partir des travaux de synthèse sur les questions de chronologie relative et absolue de l'extrême fin de l'âge du Bronze essentiellement basés sur les périodisations lacustres, on considère maintenant que la dernière phase de l'âge du Bronze (Ha B3) s'étend du dernier tiers du Xe s. (940-920 BC), à l'extrême fin du IXe s. (800 BC) (Pare, 1996).

Un des problèmes actuels est lié à l'impossibilité de distinguer des sous phases typo-chronologiques au cours de cette large période [3].

Le problème est encore plus grave lorsque l'on considère la chronologie relative et absolue des structures funéraires de cette période puisque très peu d'éléments nous permettent de raccrocher les habitats aux nécropoles.

Quoiqu'il en soit, à partir de modifications notables enregistrées sur certaines catégories de mobilier, à partir également de l'introduction de nouvelles pratiques et de nouveaux monuments funéraires, il est possible de dégager certaines constatations.

Un corpus d'assemblages funéraires anciens se distingue grâce à la présence de récipients céramiques nombreux, ou en tous cas, en proportion largement supérieure au mobilier métallique. Les proportions semblent fluctuer en fonction de zones ou « territoires » culturels. Ces services céramiques conséquentsne se retrouvent pas associés à du mobilier caractéristique du premier âge du Fer. C'est dans cet horizon chronologique que nous placerions les ensembles de Vix, tumulus 2 (Chaume, 2001) et Chaume-les-Baigneux, « La Forêt » (Ratel, 1970).

D'un point de vue purement comparatif, le mobilier de la sépulture à incinération en fosse de Pully-Chamblandes (Suisse) est à mettre en parallèle avec la sépulture à incinération sous tumulus de Vix.

À partir de ces considérations, c'est à cette période que nous attribuerions la sépulture à inhumation en fosse de Beaumont, « Crot-aux-Moines » (présence d'un service céramique développé associé à une épingle à tête vasiforme).

Par extension et en fonction des informations typo-chronologique fournies par le mobilier, les sépultures à inhumation en enclos de la nécropole de Soucy, « Mocques-Bouteilles » intègrent ce même corpus.

Plus au sud, les tumulus de la région d'Ivry-en-Montagne (le site des Chaumes-d'Auvenay particulièrement) sont désormais considérés comme des manifestations de pratiques et d'ensembles funéraires précoces au sein du Ha B3 (grâce à la présence de parures annulaires, d'épingles et de céramiques peintes caractéristiques) (Olivier, Triboulot, 1999).

Toujours dans cette région du sud de la Bourgogne, qui semble correspondre à un foyer de développement de l'architecture tumulaire à la fin de l'âge du Bronze, la nécropole de Lacrost, « Les-Prés-de-l'Eau », avec ses tertres à incinérations en urnes, doit être calée au Ha B3 (Duriaud, 1990). Rappelons que le site d'habitat des Varennes, de la même période, est situé à moins d'un kilomètre de l'ensemble funéraire.

Ces propositions s'appuient ici sur des observations superficielles du mobilier, des structures et des diverses pratiques funéraires. Ce sont tous ces ensembles, ainsi que les assemblages plus communs de Marey-lès-Fussey, « Bois des Fourneaux » (Ratel, 1984, p. 37, fig. 2), de Concœur-Corboin, « Derrière cours » et « Fin de pré » (Ratel, 1984, p. 40 et 41) pour ne citer que ces exemples qu'il conviendrait de reprendre dans le cadre d'une étude comparative.

L'incinération d'Époigny intègre cette large période (fig. 7).

En parallèle avec ces considérations sur le domaine funéraire mais dans une perspective de continuité avec la phase moyenne du Bronze final, les habitats du IXe s. avant J.-C. se rencontrent dans des environnements variés (éperons barrés, bordure de fleuve, rive de lac) et développent dans certains cas une culture matérielle extrêmement diversifiée (les dépôts offrent à ce sujet de bons exemples).

3. Même s'il est reconnu que des nuances stylistiques existent au sein des ensembles neuchâtélois (Rychner *et alii*, 1996, p. 312).

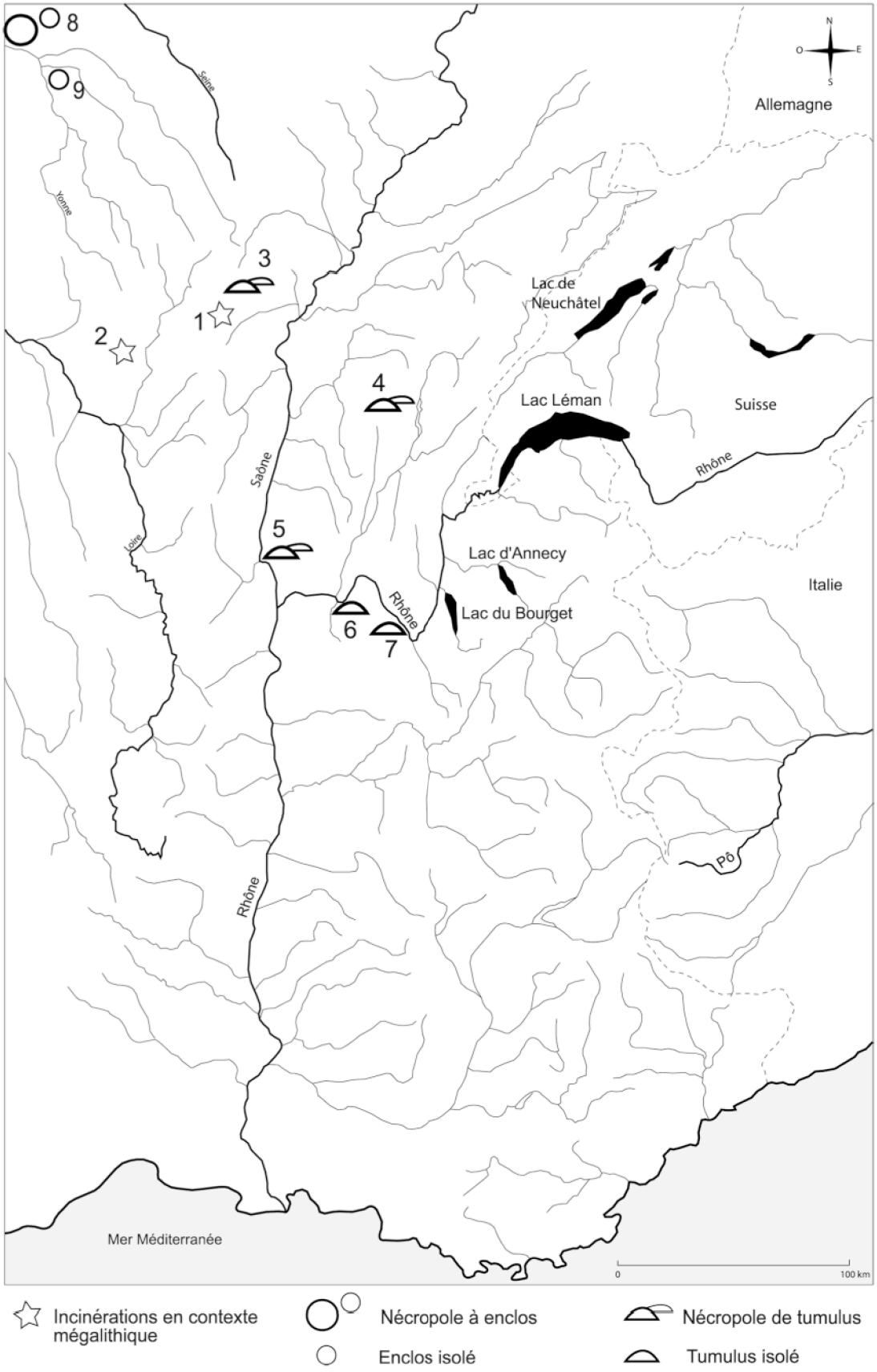


Fig. 7. *Carte de localisation des sépultures à incinération en contexte mégalithique et répartition des inhumations précoces en enclos et sous tumulus. 1. Couches, Époigny ; 2. Luzy, Chigy ; 3. Pommard et Ivry ; 4. Chavéria ; 5. Cormoz ; 6. Brégnier-Cordon ; 7. Saint-Romain-de-Jalionas ; 8. Soucy ; 9. Beaumont (DAO Chevrier).*

Les trois premiers quarts du VIIIe s. avant J.-C. (Ha C1a/ early Ha C).

Les sépultures à inhumation et épée du Ha B3

On identifie les assemblages funéraires des sépultures du tumulus IX de Chavéria, et celle du tumulus Géraud à Saint-Romain-de-Jalionas à des ensembles mobiliers homogènes du Ha B3 continental (épées d'Auvernier, de Mörigen, épingle à tête vasiforme, bouterolles à renflement terminal, anneaux de suspension à barre latérales…).

Parallèlement, ces deux sépultures privilégiées sont accompagnées de récipients métalliques importés. Si la présence de vaisselle permet ici d'apprécier l'existence d'échanges entre les populations des vallées ouest alpines avec les cultures du centre de l'Italie, l'intérêt majeur réside dans la possibilité de proposer un calage chronologique absolu à ces sépultures, ordinairement classées en fonction des fossiles-directeurs qu'elles renferment.

En fonction de comparaisons effectuées entre ces éléments du service à boisson en métal de part et d'autre des Alpes, les résultats obtenus permettent de proposer une attribution de ces contextes de tombes à inhumation et épée sous tumulus, au plus tôt, dans la première moitié du VIIIe s. avant J.-C. De la même manière, le dépôt de Vénarey-les-Laumes à l'intérieur duquel on distingue également une panoplie de guerrier similaire aux assemblages funéraires du Centre-Est de la France, doit être calé entre le second et le troisième quart du VIIIe s. avant J.-C., sur la base de rapprochements effectués à partir du bassin à rebord perlé (Nicolardot, Verger, 1998).

On constate donc que ces ensembles sont très homogènes et qu'ils peuvent être identifiés comme des assemblages mobiliers continentaux cohérents du Ha B3 [4]. Cette observation implique une appartenance culturelle ou « traditionnelle » au Ha B3 (le mobilier correspond aux productions de Suisse ou d'Allemagne méridionale).

Toutefois, bien que l'on considère maintenant que le Ha B3 se termine *grosso modo* en même temps que les derniers établissements lacustres de Suisse et des Alpes françaises, c'est-à-dire aux alentours de 800 BC ou quelques temps après, ces assemblages à épées continentaux sont toujours en vigueur au début du VIIIe s. avant J.-C., c'est-à-dire en plein Ha C, culturellement parlant.

Un horizon de cohabitation entre des ensembles marqués par les « vieilles » épées issues de l'évolution de modèles continentaux du Ha B3 (Saint-Romain-de-Jalionas) et des ensembles où sont représentés les nouveaux modèles « hallstattiens » originaires de prototypes atlantiques (Chavéria, tumulus XVI) au cours de la première moitié du VIIIe s. avant J.-C., semble nettement envisageable.

Les sépultures à inhumation et épées du Ha C

Sur la base des travaux effectués par C.F.E. Pare et à partir de l'étude succincte du mobilier et des structures exposées dans cette communication, on remarque l'existence d'une période de mise en place des attributs culturels hallstattiens, calée sur les trois premiers quarts du VIIIe s. avant J.-C. et donc approximativement contemporaine des sépultures mentionnées ci-dessus.

Les caractéristiques communes de ces sites sont : la présence d'une épée (en bronze, ou de manière moins fréquente en fer) ; la présence de structures funéraires monumentales (enclos ou tumulus) ; la présence d'un service céramique restreint (3 ou 4 vases au maximum) ; la présence dans certains cas d'éléments de harnachements équestres (mors, disques à œillets, phalères…).

Dans le détail, ces nouvelles panoplies sont représentées par la sépulture XVI de Chavéria.

Le site « hybride » de Chavéria, tumulus XVI, constitué d'éléments nouveaux (épée à languette tripartite et bouterolle à ailettes, mors) associés à d'autres éléments anciens (céramique, phalères comparables à celles d'Auvernier) renvoient à d'autres exemples tels que la sépulture hallstattienne du tumulus 8 de Wehringen, datée de 778 +/- 5 BC (Hennig, 1998). Dans cette tombe étaient sélectionnés : un char à quatre roues, un ensemble de céramiques peintes de type Alb-Hegau, une épée de Gündlingen associée à une bouterolle de type C1 et une coupe en or. Si la datation de la tombe et la majeure partie de son mobilier sont attribuables au Ha C, le char, dont les comparaisons renvoient au modèle de type Bad Homburg (Pare, 1992, p. 33-41), présent dans certains dépôts occidentaux (Neuvy-sur-Barangeon, « Petit-Villatte » dans le département du Cher, ou Vénat en Charente) est attribué à la fin du Bronze final (Milcent, 1998).

Malgré les lacunes documentaires qui caractérisent les nécropoles de Saint-Bernard et de Cormoz dans l'Ain (Valentin-Smith, 1888), il est évident de constater qu'une part importante des sépultures à épées de ces sites doit être placée dans cette période initiale du Ha C. L'existence de sépultures à parure annulaire, la présence d'épingles et de céramiques caractéristiques du Ha B3 au sens chronologique, ainsi que l'identification d'éléments de harnachement probablement en liaison avec ces assemblages à épées confirment cette position ancienne. Comme nous l'avons déjà proposé, une nouvelle étude détaillée de ces ensembles devrait permettre d'affiner certains caractères typo-chronologiques.

De manière globale, les nécropoles de Saint-Bernard, Cormoz (Ain) et Chavéria (Jura) affichent des périodes de fréquentation épisodiques, sinoncontinues, du Ha B3 au sens chronologique,

4. À partir des observations effectuées sur le dépôt de Vénarey (Nicolardot, Verger, 1998, p. 28).

à un stade avancé du Ha C.

La présence d'une épée du type de Gündlingen en bronze en position initiale dans un enclos fossoyé à Longvic-lès-Dijon (Goguey, 1984) incite à placer ce site dans cette phase ancienne du Ha C.

C'est encore à cette phase chronologique que nous proposons d'attribuer le tumulus à épée et service céramique restreint de Nermier (Besson, Vuaillat, 1967).

Cette période calée sur les trois premiers tiers du VIIIe s. permet de mettre en lumière la présence d'éléments de « tradition » Ha B3 (utilisation de monuments funéraires fossoyés, diminution quantitative mais déposition continue de services céramiques, présence de phalères lacustres), associés à certains traits novateurs (apparition des sépultures à épées, généralisation de l'inhumation et développement du phénomène tumulaire) (Chevrier, 2003).

Grâce aux travaux menés sur certains habitats du sud du Jura ou de la vallée du Rhône, on observe une modification du statut des sites au cours de cette période. Les habitats correspondent désormais à des modules nettement plus réduits comparés à la période précédente. Bien qu'une étude plus approfondie du mobilier des habitats de hauteur fortifiés soit à envisager, une sélection des sites semble se dessiner au tout début du Ha C. Les implantations se développent désormais en fond de vallée.

La seconde moitié du VIIIe et le début du VIIe s. (Ha C1b/ full Ha C)

Plus tardivement, on peut de la même manière attribuer un calage chronologique précis à certaines sépultures des plateaux bourguignons.

Au cours du Ha C, on remarque une augmentation du nombre de sépultures à épées accompagnées de récipients métalliques importés. Les tumulus de Poiseul-la-Ville et du Montceau-Laurent à Magny-Lambert fournissent des informations de premier ordre.

À partir des datations fournies par les récipients métalliques importés placés dans ces sépultures, il est possible de classer ces assemblages au plus tôt dans le dernier tiers du VIIIe s. avant J.-C. à partir de l'étude comparative des éléments décoratifs des anses de la ciste à cordons de Magny-Lambert (Rolley, 1984).

À l'heure actuelle, les récipients importés de la nécropole de Poiseul-la-Ville fournissent un calage chronologique situé dans la première moitié du VIIe s. avant J.-C (Chaume, Feugère, 1990). Ces constatations impliquent donc certaines observations essentielles :

- en fonction des datations obtenues grâce aux importations étrusco-italiques, on peut légitimement avancer l'hypothèse qu'une part importante des tombes à grande épée en fer de type Magny-Lambert associées, soit à des rasoirs, soit à des bracelets, soit (dans très peu de cas) à un service céramique restreint, s'est développée dans le dernier tiers du VIIIe s. avant J.-C. ou dans la première moitié du VIIe s. avant J.-C. ; ce particularisme typologique proposé à partir de la longueur des modèles de Magny-Lambert se retrouve dans d'autres régions bourguignonnes puisque l'épée d'Anthien (Nièvre), avec ses 1,05 m, peut être rattachée à cette catégorie (Chevrier, 2003) ;
- c'est donc dans ce contexte que se développe la pratique de l'assemblage privilégié à épée et rasoir, probablement influencé par les modèles funéraires villanoviens de la période précédente ;
- on note à cette période une nette augmentation des volumes déplacés pour l'érection des monuments tumulaires à épées (Triboulot, 2002), correspondant de toute évidence au développement d'une strate sociale élevée ;
- d'une manière générale, on remarque que les récipients céramiques disparaissent de ces contextes au profit d'une augmentation de la quantité d'objets en métal. Si l'on met de côté le cas particulier des épées, la majeure partie des objets métalliques déposés dans les tombes sont encore élaborés à partir d'alliages cuivreux.

Synthèse

La sépulture d'Époigny, fouillée selon des conditions d'observations favorables, permet diverses constatations.

Cette sépulture collective attribuable au Ha B3 intègre un complexe mégalithique antérieur de plusieurs millénaires, toujours en place au moment des « funérailles ». Mieux encore, le vase cinéraire avait été placé directement au pied d'un des menhirs, selon une démarche de rapprochement volontaire pour laquelle les causes nous échappent. Nous avons déjà souligné les différents témoins matériels, marqueurs d'une occupation du site inscrite dans la longue durée.

Si une partie de la gestuelle funéraire reste inconnue (présence de foyer, sélection et vidange des restes incinérés…), l'opportunité de procéder à une analyse anthropologique fine de cette sépulture permet de mettre en évidence la présence d'au moins trois individus dont les restes recueillis ont été déposés dans un seul vase. Un petit vase déposé sur les os incinérés fermait en quelque sorte la sépulture, il a pour nous également valeur d'offrande, tandis qu'une seule pointe de flèche accompagnait les restes osseux.

Si les comparaisons directes restes discrètes, nous voyons cependant grâce à la sépulture de Chigy que ces pratiques d'appropriation des monuments mégalithiques comme espaces funéraires se rencontrent ponctuellement en Bourgogne méridionale.

Enfin, un bref aperçu des tendances funéraires de la fin de l'âge du Bronze et du tout début de l'âge du Fer permet de reconnaître dans la sépulture en urne d'Époigny, l'une des nombreuses pratiques liées au monde des morts, dont la variabilité marquée en cette « période de transition » offre de nombreuses voies de recherches.

BIBLIOGRAPHIE

Archives

Annuaire départemental de Saône-et-Loire, année 1875.

Arnoux 1991 : Arnoux (J.). — Un nouveau mégalithe en Nivernais : le menhir de Chigy, commune de Tazilly. *Bull. du Groupe Nivernais de Préhistoire*, 1, 1991, p. 11-21.

Baray *et alii* 1994 : Baray (L.), Deffressigne (S.), Leroyer (C.), Villemeur (I.). — *Nécropoles protohistoriques du Sénonais : Serbonnes/La Créole, Michery/La Longue Raie, Soucy/Mocques Bouteilles (Yonne)*. Paris : MSH, 1994. 232 p. (Documents d'Archéologie Française ; 44).

Besson, Vuaillat 1967 : Besson (J.), Vuaillat (D.). — Tertres à incinération de Nermier (Jura). *Revue archéologique de l'Est*, 18, 1967, p. 130-141.

Chaume 2001 : Chaume (B.). — *Vix et son territoire à l'âge du Fer. Fouilles du mont Lassois et environnement du site princier*. Montagnac : M. Mergoil, 2001. 643 p., ill. (*Protohistoire européenne* ; 6).

Chaume, Feugère 1990 : Chaume (B.), Feugère (M.). — *Les sépultures tumulaires aristocratiques du Hallstatt ancien de Poiseul-la-Ville (Côte-d'Or)*. Dijon : CNRS, 1990. 74 p., ill. (Suppl. à la *Revue archéologique de l'Est* ; 10).

Chevrier 2003 : Chevrier (S.). — *La période de transition de l'âge du Bronze à l'âge du Fer dans le Centre-est de la France : état de la question*. Mémoire de DEA. Dijon : Université de Bourgogne, 2003.

Duriaud 1990 : Duriaud (J.). — Lacrost, Les Prés-de-l'Eau : une nécropole de la fin de l'âge du Bronze en Tournugeois (vers 800 avant J.-C.). *Bourgogne Archéologique*, 11, 1990.

Ganard *et alii* 1992 : Ganard (V.), Passard (F.), Piningre (J.-F.), Urlacher (J.-P.). — Nécropoles, pratiques funéraires et société au premier âge du Fer dans le massif du Jura et le bassin supérieur de la Saône, l'âge du Fer dans le Jura. *Cahiers d'archéologie romande*, 57, 1992, p. 37-63.

Goguey 1984 : Goguey (R.). — Les enclos protohistoriques de Longvic-lès-Dijon. *In : Transition Bronze final Hallstatt ancien : Actes du 109ème congrès national des sociétés savantes, Dijon, 1984*. Paris : CTHS, 1984, p. 59-66.

Hennig 1998 : Hennig (H.). — Une datation dendrochronologique pour le tumulus 8 de Wehringen : 778 +/- BC. *In* : Mordant (C.), Pernot (M.), Rychner (V.) éd. — *L'atelier du bronzier en Europe du XXème au VIIIème siècle avant notre ère : Actes du colloque international « Bronze 96 », Neuchâtel et Dijon, 1996*. Tome III. Paris : CTHS, 1998, p. 161-162.

Henry 1933 : Henry (F.). — *Les tumulus de la Côte-d'Or*. Paris : Leroux, 1933.

Lepage 1984 : Lepage (L.). — Le passage du Bronze final au Hallstatt en Haute-Marne. *In : Transition Bronze final Hallstatt ancien : Actes du 109ème congrès national des sociétés savantes, Dijon, 1984*. Paris : CTHS, 1984, p. 153-163.

Milcent 1999 : Milcent (P.-Y.). — *Recherches sur le premier âge du Fer en France centrale*. Thèse de Doctorat. Paris : Université de Paris I, 1999. 2 vol.

Moinat *et alii* 2000 : Moinat (P.), Chenal-Velarde (I.), Guelat (M.). — Architecture et pratiques funéraires au Ha B3 : la tombe 70 de Pully-Chamblandes (canton de Vaud, Suisse). *In* : Dedet (B.), Gruat (P.), Marchand (G.), Py (M.), Schwaller (M.) éd. — *Archéologie de la mort, archéologie de la tombe au premier âge du Fer : Actes du XXIème colloque international de l'AFEAF, Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997*. Lattes, 2000, p. 293-304 (*Monographies d'Archéologie Méditerranéenne* ; 5).

Nicolardot, Verger 1998 : Nicolardot (J.-P.), Verger (S.). — Le dépôt des Granges-sous-Grignon (Côte-d'Or). *In* : Mordant (C.), Pernot (M.), Rychner (V.) éd. — *L'atelier du bronzier en Europe du XXème au VIIIème siècle avant notre ère : Actes du colloque international « Bronze 96 », Neuchâtel et Dijon, 1996*. Tome III. Paris : CTHS, 1998, p. 9-32.

Olivier 2000 : Olivier (L.). — Sépultures d'agrégation et hiérarchisation funéraire dans le domaine hallstattien occidental (IXe–VIe s. av. J.-C.). *In* : Dedet (B.), Gruat (P.), Marchand (G.), Py (M.), Schwaller (M.) éd. — *Archéologie de la mort, archéologie de la tombe au premier âge du Fer : Actes du XXIème colloque international de l'AFEAF, Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997*. Lattes, 2000, p. 213-232 (*Monographies d'Archéologie Méditerranéenne* ; 5).

Olivier, Reinhard 1993 : Olivier (L.), Reinhard (W.). — Les structures socio-économiques du premier âge du Fer dans le groupe Sarre-Lorraine : quelques perspectives. *In* : Daubigney (A.) éd. — *Fonctionnement social de l'âge du Fer, opérateurs et hypothèses pour la France : Actes de la table ronde internationale de Lons-le-Saunier (Jura), 24-26 octobre 1990*. Lons-le-Saunier : Centre jurassien du patrimoine, 1993, p. 105-130.

Olivier, Triboulot 1999 : Olivier (L.), Triboulot (B.). — Les fouilles de Félix de Saulcy dans la nécropole des « Chaumes d'Auvenay » à Ivry-en-Montagne (Côte-d'Or) et les inhumations précoces de la fin du Bronze final dans le nord-est de la France. *Antiquités Nationales*, 31, 1999, p. 117-139.

Olivier, Wirtz 1993 : Olivier (L.), Wirtz (B.). — Pareto chez les protos : trois petits essais d'archéologie iconoclaste. *In* : Daubigney (A.) éd. — *Fonctionnement social de l'âge du Fer, opérateurs et hypothèses pour la France : Actes de la table ronde internationale de Lons-le-Saunier (Jura), 24-26 octobre 1990*. Lons-le-Saunier : Centre jurassien du patrimoine, 1993, p. 131-176.

Pare 1991 : PARE (C.F.E.). — *Swords, wagon-graves and the beginning of the Early Iron Age in Central Europe*. 1991, 30 p. (*Kleine Schriften aus dem Vorgeschichtlichen Seminar der Philipps-Universität Marburg* ; 37).

Pare 1992 : PARE (C.F.E.). — *Wagons and wagons-graves of the Early Iron Age in Central Europe*. Oxford : Oxford University Committee for Archaeology, 1992 (*Monograph* ; 35).

Pare 1996 : PARE (C.F.E.). — Chronology in Central Europe at the end of the Bronze Age. *In* : RANDSBORG (K.) éd. — *Acta Archeologica, Absolute chronology Archaeological Europe 2500-500 BC*, 67. 1996, p. 307-314 (*Acta archeologica supplementa* ; I).

Pellet, Delor 1984 : PELLET (C.), DELOR (J.-P.). — Nouveaux matériaux du Bronze final en auxerrois : la nécropole du « Crot-aux-Moines » à Beaumont (Yonne). *In* : *Transition Bronze final Hallstatt ancien : Actes du 109ème congrès national des sociétés savantes, Dijon, 1984*. Paris : CTHS, 1984, p. 11-18.

Ratel 1970 : RATEL (R.). — Le tumulus à incinération de Chaume-les-Baigneux. *Revue archéologique de l'Est*, XXI, 1-2, 1970, p. 181-205.

Ratel 1984 : RATEL (R.). — Quelques tertres Côte-d'Oriens de la période Bronze final début Hallstatt. *In* : *Transition Bronze final Hallstatt ancien : Actes du 109ème congrès national des sociétés savantes, Dijon, 1984*. Paris : CTHS, 1984, p. 35-44.

Rolley 1984 : ROLLEY (C.). — De Delphes à Magny-Lambert. *In* : *Hommages à Lucien Lerat*. Paris : Les Belles Lettres, 1984, p. 727-732, 2 pl.

Rychner *et alii* 1996 : RYCHNER (V.), BÖHRINGER (S.), GASSMAN (P.). — Dendrochronologie et typologie du Bronze final dans la région de Neuchâtel (Suisse) : un résumé. *In* : RANDSBORG (K.) éd. — *Acta Archeologica, Absolute chronology Archaeological Europe 2500-500 BC*, 67. 1996, p. 307-314 (*Acta archeologica supplementa* ; I).

Triboulot 2002 : TRIBOULOT (B.). — *Organisation spatiale, chronologie et hiérarchie des nécropoles de tumulus dans le nord-est de la France et en Sarre (Allemagne)*. Mémoire de Diplôme de l'École Pratique des Hautes Études, Paris-Sorbonne, 2002. 3 vol.

Valentin-Smith 1888 : VALENTIN-SMITH (J.-E.). — *Fouilles dans la vallée du Formans (Ain) en 1862. Documents pour servir à l'histoire de la campagne de Jules César contre les Helvètes*. Lyon : Librairie A. Brun, 1888. 154 p., 10 pl.

Verger, Guillaumet 1988 : VERGER (S.), GUILLAUMET (J.-P.). — Le tumulus de Saint-Romain-de-Jalionas (Isère) : premières observations. *In* : *Les princes celtes et la Méditerranée : Rencontres de l'école du Louvre, nov. 1987*. Paris : La Documentation française, 1988, p. 230-240.

Vuaillat 1977 : VUAILLAT (D.). — *La nécropole tumulaire de Chavéria (Jura)*. 1977. 150 p., ill. (*Annales Littéraires de l'Université de Besançon* ; 189 - Série *Archéologie* ; 28).